

DU STYLE DE DIEU ET DE SA TRADUCTION AU XVII^e ET AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLES

Un des enjeux importants de la Réforme a été de mettre à la disposition du plus grand nombre la parole de Dieu. Sur ce point la Contre-Réforme a fini par se résoudre à lutter avec les protestants sur leur propre terrain, celui de la Bible en vernaculaire. Mais traduire le verbe divin apparaît comme une entreprise redoutable, puisque “si pour faire une bonne traduction il faut estre fort exact à suivre toutes les pensées de son Auteur; c’est principalement dans les livres de la sainte Escriture, où les mysteres se rencontrent quasi partout” (*Nouveau Testament*, Marolles, 1649).¹ Ce n’est d’ailleurs pas seulement affaire de mots, dans la mesure où, dans la parole de Dieu, “nous devons, selon la doctrine des saints Peres, respecter jusqu’à une lettre & à un point, étant un crime de changer un terme en la Loy du Prince”.² À s’en tenir strictement à pareil critère, on voit bien qu’une traduction devient à peu près impossible. Dans la pratique les tentatives démontrent plus de souplesse – et, du coup, suscitent aussi plus de contestations. L’enjeu de la traduction de la Bible est surtout de valider, par l’opération de traduction, la juste doctrine soutenue par telle ou telle entreprise d’interprétation théologique (protestante contre catholique, mais aussi jésuite contre janséniste). Les traductions font donc l’objet de vives polémiques théologiques.³ Mais elles s’inscrivent également dans le déplacement d’autorité depuis le latin, langue savante

¹ J’indique entre parenthèse le traducteur et la date d’édition. On trouvera en fin du texte la liste des Bibles et Nouveaux Testaments cités selon l’ordre chronologique.

² Ordonnance de Mgr le Cardinal Antoine Barberin, incluse dans *l’Examen de quelques passages de la Traduction Françoise du Nouveau Testament imprimée à Mons*, 2^e éd. rev. et corr., Rouen, Eustache Viret, 1677, p. 433.

³ Pour une bonne mise en place de l’histoire des traductions de la Bible, voir Frédéric Delforge, *La Bible en France et dans la francophonie : histoire, traduction, diffusion*, Paris, Publisud, 1991; Pierre-Maurice Bogaert (éd.), *Les Bibles en français : histoire illustrée du Moyen Âge à nos jours*, Turnhout, Brepols, 1991; ainsi que les deux articles de Bernard Chédozeau et Frédéric Delforge dans Jean-Robert Armogathe (éd.), *Le Grand Siècle et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 325-360.

et langue d'église, vers le vernaculaire, langue d'État et langue nationale. Non seulement Richelieu invite-t-il à la traduction de la Bible en français (ce que fera Jacques Corbin, avocat au parlement de Paris – et non théologien! –, par où l'on saisit que cette traduction est plus affaire d'État que de pure doctrine religieuse), mais un panégyrique à lui dédié indique bien que le texte de Dieu doit venir trouver son lieu propre *dans* la langue française : “Jusques à quand cette Arche d'Alliance logera elle sous les peaux du Barbarisme, & n'aura point sa retraite dedans le Palais de la Langue pure François?”⁴

On n'en a que plus de surprise à voir intervenir dans les débats et, en particulier, dans les préfaces des diverses traductions, à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, le concept rhétorique de “style”. *À partir de quand Dieu a-t-il un style?* Si nous nous fondons sur notre concept de style (manière d'écrire typique d'une certaine personnalité), la réponse risque d'être décevante, puisque “la parole de Dieu est semblable à Dieu” (*Nouveau Testament*, Sacy, préface, 1667). Mais, au XVII^e siècle, le style relève plus d'une norme rhétorique que d'une caractérolgie. Plus précisément, c'est dans la seconde moitié du XVII^e siècle que l'on passe d'une conception objectiviste du style à une appréhension subjective.⁵ Or c'est au même moment que le concept de style commence à être employé dans des disputes théologiques. On le voit, par exemple, apparaître pour caractériser les débats sur l'eucharistie. Ainsi Jacques Abbadie, théologien protestant influent, affirme que “il faut savoir lire le stile de ce divin Redempteur, [car il] avoit accoûtumé l'esprit de ses disciples à ce langage figuré qui cachoit des objets spirituels sous l'enveloppe des images sensibles”.⁶ Est-ce à dire que la parole de Dieu suivrait ce déplacement du normatif vers le subjectif? On

⁴ Panégyrique à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu sur la Nouvelle Traduction de la Bible François, contenant toutes les Fautes, Erreurs, Heresies, & Barbarismes des precedentes Editions de Geneve, Louvain, & autres, reduites en dix categories, Paris, 1641.

⁵ Voir l'article de Jean Molino, “Qu'est-ce qu le style au XVII^e siècle”, *Critique et création littéraire*, éd. M. Fumaroli, Paris, CNRS, 1977, p. 331-351; et G. Molinié, P. Cahné (éds.), *Qu'est-ce que le style?*, Paris, PUF, 1994.

⁶ Jacques Abbadie, *Reflexions sur la presence réelle du corps de Jesus Christ dans l'eucharistie*, La Haye, A. Troyel, 1685.

pourrait en trouver un exemple chez Richard Simon lorsqu'il décèle certaines additions dans le Pentateuque qui font que Moïse ne saurait en être l'unique auteur, puisque son argument repose sur une question de style : ces autres auteurs, postérieurs à Moïse, écrivent "d'un stile coupé & sentencieux".⁷ Ce n'est pourtant qu'un cas particulier et, d'ailleurs, la référence touche la valeur rhétorique du style.

Si la question du style surgit dans les disputes théologiques, c'est, plus généralement, qu'elle touche certaines assises de la société d'ancien régime. Marc Fumaroli a montré combien l'art de l'éloquence en fonde les comportements et les discours.⁸ Mais la fin du XVII^e siècle voit à la fois l'usage constant de la rhétorique et l'étirement de ses concepts. Ainsi la distinction classique des trois styles (le haut, le médiocre et le bas) ne sert plus guère qu'à qualifier la recherche d'un unique style, susceptible de parler à chacun et transcendant toutes les catégories. Ainsi Madeleine de Scudéry recommande "de parler hautement des choses basses, et basement des élevées" et Sorel positionne au-delà des trois styles un autre qu'il nomme justement "transcendant".⁹ Mais le texte biblique joue un rôle exemplaire de ce déplacement des catégories de la rhétorique, dans la mesure où il se soumet à ses dénominations pour mieux en refuser les limites.

Autant Le Maître de Sacy du côté catholique que David Martin du côté protestant accolent à la majesté, à la *gravitas* du style élevé la nécessité du style simple susceptible de parler à tous : celui-là décrit le texte biblique comme relevant à la fois de "la simplicité d'un Apôtre, & de la gravité de la parole de Dieu" (*Nouveau Testament*, Sacy, 1667); celui-ci affirme qu' "on y sent d'abord une majesté & une grandeur qui surprend, qui saisit, & qui donne à l'ame une élévation qu'elle ne trouve nulle part ailleurs; & on y voit en même temps cette majesté tempérée de douceur; & accommodé (sic) à nôtre foiblesse; de maniere qu'on s'apperçoit (sic) aisément que c'est Dieu qui parle à des hommes, & qui sans rien perdre de

⁷ Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, Rotterdam, Reiner Leers, 1690, p. 32.

⁸ Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Paris, Albin Michel, 1994 (1980).

⁹ Charles Sorel, *De la connaissance des bons livres*, Rome, Bulzoni, 1974 (1671).

sa grandeur, vient se mettre à nôtre portée.” (*Nouveau Testament*, Martin, 1696). Or là est bien le problème pour toute traduction de la Bible : comment rendre à la fois le bas et le haut? comment accorder la grandeur de Dieu et la simplicité de l’écriture apostolique? C’est ce que les jésuites se plaisent à souligner : “En s’ éloignant de certains tours & de certaines expressions qui sont particulieres à l’Ecriture, on luy oste souvent ce caractere de simplicité & en mesme temps de majesté, qui distingue la parole de Dieu d’avec la parole des hommes” (*Nouveau Testament*, Bouhours, Le Tellier, Besnier, 1697). En même temps la bassesse du style, à se tenir rigoureusement dans le registre de la simplicité risque de donner un tour systématiquement trop vulgaire à la parole divine : accessible à tous, soit, mais essentiellement différente de chaque écriture humaine, telle doit être la mesure du texte biblique. Alors que le but de l’Ecriture Sainte est de se proportionner à la misérable stature humaine, le risque est de plier le texte de Dieu à celui de sa créature et, du coup, de ne saisir que le hiatus entre la simplicité du langage et la grandeur du sujet : “il n’y a rien de plus contraire au bien des ames que (...) de voir dans ces sortes de versions une si grande disproportion entre la Majesté de Dieu qui parle, & la bassesse surprenante des paroles qu’ on luy attribue.” (*Nouveau Testament*, Sacy, 1667). Et c’est bien ce qui occupe encore Sacy et ses amis de Port-Royal dans la version complète de la Bible qui paraît en 1700 : pour eux, l’obscurité du style de Saint Paul “vient en partie de la sublimité des misteres & des veritez qu’il traite, en partie de l’extrême disproportion des paroles dont il est obligé de se servir pour les expliquer. Il parle de choses toutes celestes & toutes divines; & il n’a que des paroles humaines à employer.” (*Bible*, Sacy, 1700). À la bassesse rhétorique du style s’alimente la bassesse théologique de l’homme, à la grandeur du style, la majesté de Dieu. Il semble que s’esquisse une solution de continuité entre rhétorique et théologie – au moins dans l’usage implicite des concepts. Il se dessine comme une “proportionnalité” entre les catégories stylistiques et les descriptions onto-théologiques. Voilà bien ce que la traduction, tout à coup, met à jour.

Semblable proportion en fait cependant frémir plus d’un et l’on voit un théologien comme Nicolas Des-Ilsles, prédicateur du roi, s’opposer aux jansénistes et tenter de distinguer subtilement entre vertu chrétienne et statut social : “l’humilité est une vertu, mais

la bassesse ou la petitesse est une imperfection”,¹⁰ ou encore François de Clermont, Evêque de Noyon, affirmer dans son approbation à la version du Nouveau Testament de Godeau : “Le secours des Argumens & des Notes y démesle subtilement le Mystere caché sous la simplicité du texte de l’Evangile, réleve l’humilité d’un stile bas en apparence (je souligne)” (*Nouveau Testament*, Godeau, 1668). Autant les jansénistes, par leur augustinisme radical, trouvent dans la bassesse du style de quoi soutenir toute une vision des êtres et du monde, autant leurs adversaires cherchent à dissocier le lexique rhétorique des questions proprement théologiques. Il s’agit néanmoins, de part et d’autre, de faire travailler les catégories classiques du style pour mieux épouser les problèmes de la traduction des saintes Ecritures. Mais pour qui veut critiquer telle ou telle traduction, nul tour plus efficace que de souligner l’inadéquation entre l’authentique simplicité du texte biblique et les illusoires élégances ou les bassesses vulgaires de la mise en français. Richard Simon raille ainsi la version de Corbin pour être “rude & barbare dans les expressions”, celle d’Amelote dont la “maniere ordinaire est d’exprimer les plus petites choses par des grands mots”, celle des Messieurs de Port-Royal chez lesquels “le stile simple & même bas de Saint Paul n’a rien que de grand & d’élévé”,¹¹ et Bossuet ne se prive pas de charger Simon des mêmes maux pour sa traduction de 1702 : “notre critique a peu connu, je ne dirai pas cette justesse d’esprit qui ne s’apprend point, & le bon gout (sic) d’un style simple; mais je dirai le grave & le serieux, qui convient à un traducteur de l’évangile : en sorte que nous voyons concourir ensemble dans cette version avec la temerité & l’erreur, la bassesse & l’affectation, & tout ce qu’il y a de plus méprisable.”¹²

Certes on trouve déjà au XVIIe siècle ce type de critique, mais de façon moins

¹⁰ Nicolas Des-Ilsles, *Critique sacrée ou les Chefs d’accusation proposez contre la Traduction Française du Nouveau Testament*, imprimée à Mons par Gaspard Migeot en l’année 1667, Paris, Louis & Antoine Boulenger, 1668, p. 54.

¹¹ Richard Simon, *Histoire critique des versions du Nouveau Testament*, Rotterdam, Reinier Leers, 1690, p. 339, 365, 472.

¹² Bossuet, *Instructions sur la Version du Nouveau Testament* imprimée à Trevoux en l’année 1702, Paris, Imprimerie Royale, 1702, p. 154-155.

récurrente qu'un siècle plus tard,¹³ tout comme se développe et se radicalise l'accusation d'élégance qui apparaît dans la préface de la traduction de René Benoist : "Si notre diction n'est assés propre & elegante, ou nos sentences non assés bien ageancées, nous disons avec saint Paul, que le Royaume de Dieu n'est en la parole : & que le parler elegant n'est requis à la verité : laquelle est assés belle, excellente & desirable d'elle mesmes (*sic*), sans estre fardée ou enrichie d'un beau & elegant parler, lequel est necessaire aux heretiques, pour persuader leur mensonge, & farder & colorer leur vieille flasque, & ridée masque d'heresie" (*Bible*, Benoist, 1568). Il peut arriver que l'on souligne la valeur d'une traduction élégante, comme le sous-titre de celle de Corbin l'indique : *La sainte Bible, nouvelle traduction tres-elegante, tres-literale et tres-conforme à la Vulgaire du Pape Sixte V, reveuë & corrigée par le tres exprés commandement du Roy*, où le "tres-elegante" est imprimé en caractère aussi gros que "sainte" et plus gros que tout le reste du sous-titre. Cependant, dans l'ensemble, l'élégance de la traduction n'est pas ce que l'on recherche, de crainte que l'éloquence humaine ne fausse le sens des textes divins. Dans la Bible de Diodati revue par Samuel et Henri Des Marets en 1669 – un remarquable in folio à l'impression très soignée –, les notes mêmes sont explicitement dépourvues d'"ornemens; le sujet n'en pouvoit souffrir". C'est que la rhétorique relève par excellence de la mondanité des contemporains et de la sagesse des anciens (toujours sujette à caution pour un vrai chrétien). C'est ce caractère trop humain qui fait, paradoxalement, de l'éloquence un synonyme de bassesse aux yeux d'un janséniste comme Sacy : "comme le stile de l'Evangile est extraordinairement simple, on s'est efforcé de représenter dans la version cette admirable simplicité en évitant les tours & les manieres de parler qui pouvoient ressentir l'eloquence humaine" (*Nouveau Testament*, Sacy, 1667). L'affectation du style, la recherche des termes et des tours de phrase va à l'encontre d'un style qui doit nécessairement être "coulant & facile" comme le rappelle David Martin (*Nouveau Testament*, Martin, 1696). Un autre protestant, Jean Le Clerc, tente d'expliquer

¹³ Par exemple Henri Estienne affirme à propos de la version de Guillaume Postel : "quant à la simplicité des facons de parler, on voit bien aussi que c'est une chose affectee, & qui se demont soymesme", *L'introduction au traite de la conformite des merveilles anciennes avec les modernes ou Traite preparatif à l'Apologie pour Herodote*, Genève, 1566, p. 482.

cette réticence devant les déploiements de l'éloquence et les charmes de l'élégance : "si l'Esprit de Dieu avoit dicté aux Apôtres des discours également méthodiques, clairs & élégans; on auroit pû dire, avec beaucoup de vrai-semblance, que la beauté du stile & de la disposition avoit gagné le cœur de leurs auditeurs; plutôt que la solidité des pensées, & la grandeur des miracles, dont ils l'avoient soutenue. On auroit pris en un mot la révélation divine pour une sagesse humaine, telle qu'étoit la Philosophie des Grecs" (*Nouveau Testament*, Le Clerc, 1703). Qui dit éloquence, dit illusion et mensonge : là où les mots séduisent, c'est aux dépens des choses mêmes. Plus loin de la vérité révélée sont les hommes, plus ils dépendent des puissances trompeuses : la simplicité du texte biblique apparaît aussi comme une marque de sa transparence, une preuve de son évidente révélation ou dévoilement des choses mêmes. David Martin, dans sa préface à la traduction complète de la Bible, raisonne ainsi sur l'apparente faiblesse du style des apôtres, ainsi que sur leur diversité, en marquant le fait que les Évangiles, quoique inspirés par le Saint Esprit, sont essentiellement le fait d'hommes : "Les Livres divins n'ont pas été faits pour plaire par la délicatesse & le choix des expressions, mais pour instruire & sanctifier par l'évidence de la vérité, & par la nature même des choses dont ils sont remplis. C'est en partie la raison de la diversité de stile qui se trouve entre plusieurs de ces saints Ecrits (...). Chacun de ces Ecrivains a conservé son caractere, & pour ainsi dire, son tour d'esprit, & le Saint Esprit ou les a souvent laissez maîtres de leurs expressions, ou leur en a fourni à chacun de propres à son caractere particulier : & sur tout qui fûssent toujours convenables au sujet dont ils parloient" (*Bible*, Martin, 1707). La simplicité est donc à la fois la marque d'esprits simples, peu au fait des raffinements de la rhétorique grecque, et le signe d'une accession immédiate aux choses mêmes. Sacy fait aussi remarquer la limitation historique de ces hommes et explique l'usage du style figuré de l'Ancien Testament comme une façon, pour Dieu de "se conformer, pour le dire ainsi, à la manière de parler de ces anciens, & particulièrement des Egyptiens." (*Psaumes*, Sacy, 1689).

Pourtant un bénédictin comme Augustin Calmet se plaît à souligner la valeur éloquente, au moins de certains passages, comme ceux des Psaumes :

"Outre ces beautez, & ces charmes [de la loi divine], qui ne se font sentir

qu'aux ames qui cherchent à s'y édifier, & à y nourrir leur dévotion, il y en a d'autres qui sont sensibles à tous ceux qui ont du goût pour les belles choses, & pour les Ouvrages d'esprit. Les plus habiles, & les plus judicieux Ecrivains tombent d'accord que les Pseaumes sont un modèle de la vraye, & noble éloquence : des grands, & sublimes sentimens; des mouvemens tendres, vifs, & pathétiques; des manieres de parler fines, expressives, & toujours convenables au sujet; qu'on y trouve des exemples achevez de politesse, & d'éloquence en tout genre de discours. Outre cela, ils renferment la morale la plus juste, la plus pure, & la plus parfaite; ils inspirent les sentimens de piété les plus touchans, & les plus divins; ils découvrent les mystères de la Religion les plus profonds, & les plus importans. Efin, l'agréable, & l'utile y sont par tout si sagement mélez, qu'il est mal-aisé de dire lequel des deux l'emporte sur l'autre."¹⁴

Mais les Psaumes représentent un cas particulier où les beautés poétiques et la recherche stylistique sont plus évidentes que partout ailleurs.¹⁵ Calmet insiste d'ailleurs sur le fait que non seulement il s'agit d'une "noble", mais aussi de "*la vraye éloquence*" – autrement dit, s'il y a bien éblouissement du style, c'est toujours à l'aune de la vérité : loin des illusions proprement humaines de la fausse éloquence, signe de la bassesse habituelle des êtres, l'éloquence divine est seule véritable, symptôme de la majesté de Dieu. Comme le

¹⁴ Augustin Calmet, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament*, Paris, Pierre Emery, 1713, t. I., p. iii.

¹⁵ L'idée de voir dans la Bible – et surtout en certains de ses passages – des usages d'écriture proches de ceux des poètes est une des nouveautés, aussi bien stylistique que théologique, de la fin du XVII^e siècle. On la trouve aussi bien chez Louis Thomassin : "quand nous accorderions qu'il n'y a nulle mesure, ni nulle cadence de Poësie dans les Pseaumes, dans les Livres de Salomon, ni dans les Livres de Job; il ne laisseroit pas d'être tres-veritable que l'air, l'esprit, & la majesté de la Poësie y regnent par tout" (*La Methode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et solidement les Lettres humaines par rapport aux Lettres divines et aux Ecritures*, Paris, F. Muguet, 1681, p. 68), que chez Fénelon : "toute l'Ecriture est pleine de Poësie dans les endroits mesme où l'on ne trouve aucune trace de versification" (*Réflexions sur la grammaire, la rhétorique, la poetique et l'histoire*, Paris, J.-B. Coignard, 1716, p. 55).

résume Sacy “au lieu que dans les eloquens du monde les paroles ornent les choses; dans S. Paul c’est l’éclat des choses mêmes qui rejaillit sur les paroles, & comme elles sortent de sa bouche estant pleines du feu de son cœur, elles touchent aussi & embrasent le cœur de ceux qui le lisent” (*Nouveau Testament*, Sacy, 1667).

Calmet insiste de même sur le fait que semblable éloquence ne s’exerce qu’au-delà des ornements humaines : “La parole de Dieu est au-dessus de toutes les beautés, & de tous les ornemens. Les anciens Traducteurs Grecs de l’ancien Testament, quoiqu’ils vécussent dans des tems où la Langue Grecque étoit dans sa perfection, ont-ils cherché à s’exprimer purement, élégamment, poliment? Non; mais à bien rendre la force de leur original.”¹⁶ Le style propre au texte biblique, la marque de sa beauté, c’est donc sa *force*. Ce qui permet le passage immédiat de cœur à cœur, sans que les mots nuisent à la production des effets de la Révélation. Sur ce point, tous les traducteurs s’accordent pour en signaler l’importance et la difficulté : “un Interprete pour vouloir parler trop élégamment, s’expose à ne pas exprimer la propriété, & la force des mots de son original” (*Nouveau Testament*, Simon, 1702). Déjà dans la version protestante de Genève, c’est ainsi que l’on traite le problème des hébraïsmes : “nous en avons retenu mot à mot ceux qui ont quelque force particulière, ne se pouvans si bien représenter en nostre langue, & qui n’en sont tellement esloignés qu’ils puissent apporter quelque obscurié. Les autres ont été adoucis par nous” (*Bible*, 1605). Or la question est bien de savoir ce qu’il faut conserver et ce que l’on doit “adoucir”. Dialectique de la force et de la douceur qui devient cruciale, dans la mesure où le texte divin est vu d’abord comme une œuvre qui doit émouvoir plus que seulement enseigner, faisant appel à la foi plus qu’à l’intelligence : “ce Livre est un Ouvrage tout divin, & donné du Ciel pour animer les fidèles, plutôt que pour les instruire” (*Psaumes*, Polinier, 1697). Mais entre adoucissement et affaiblissement, la marge est souvent faible. Il est sans doute parfois louable d’adoucir le texte original en ce qui semble des aspérités proprement orientales (les hébraïsmes), mais il ne saurait être question d’affaiblir le texte de Dieu. Une approbation de G. Bourret, théologien de la Sorbonne, à une traduction de Charles Huré en

¹⁶ Calmet, *op. cit.*, p. xxvi.

montre l'importance : "La parole Evangélique m'a paru exprimée dans cette Traduction avec toute la fidélité requise, & sans perdre la simplicité de son stile, qui ne contribuë pas peu à la force qu'elle a sur les cœurs de ceux qui la lisent avec l'attention & les autres dispositions nécessaires." (*Nouveau Testament*, Huré, 1702). On doit donc à la fois être fidèle à la lettre du message évangélique, trouver l'équivalence de la simplicité apostolique, et ne rien perdre de l'élan qui inspirera les apôtres. Or la puissance du texte biblique risque de se dissoudre s'il devient trop obscur ou trop orné par les aléas de la traduction. Sur ce point s'opposent jésuites et jansénistes. Les premiers affirment que les hébraïsmes "perdent beaucoup de leur force quand on veut les expliquer en d'autres termes ou par periphrase." (*Nouveau Testament*, Bouhours, Le Tellier, Besnier, 1697); les seconds soutiennent que "lors que l'on a vu qu'une traduction toute litterale afoiblissoit trop la force, ou obscurcissoit trop le sens de l'Ecriture, on a tasché de marquer le sens dans le texte par une expression claire, & en même temps la plus liée aux paroles qu'on a pu trouver; mais (...) on a mis en même temps la lettre à la marge, afin qu'on ne fust pas privé de la traduction simple de la lettre" (*Nouveau Testament*, Sacy, 1667). Le sens ne suffit donc pas à l'affaire, il faut encore en maintenir la force, en soutenir l'efficacité évangélique, en gardant la lettre, soit dans le corps du texte, soit en marge. Mais la médiation de la traduction risque à chaque fois de mettre à mal l'immédiateté du discours divin.

C'est en particulier la "politesse" de la langue française qui semble en cause. On sait combien, ce que Norbert Elias nomme "procès de civilisation", a amené les traducteurs des textes antiques ou de certains écrits étrangers à en éliminer tout ce qui serait allé contre les bienséances et les nouvelles contraintes corporelles et psychologiques. Or c'est toucher de nouveau à un point crucial de la langue biblique. Doit-on de même "polir" la rudesse de certains passages, ou, au contraire, en conserver le style propre? Amelote n'hésite pas : pour mieux conserver la force, "il falloit dominer sur les paroles, & comme un vainqueur affranchir le sens de la servitude des phrases barbares & étrangères. J'ay dû temperer autant que je l'ay pû la simplicité de l'Evangile, avec la politesse de l'esprit & de la langue des François" (*Nouveau Testament*, Amelote, 1666). Mais généralement l'opinion est de rejeter l'illusoire politesse du style français pour mieux s'approcher du texte original : "j'ay mieux aymé

paroistre fidèle à rendre les expressions de saint Paul & des autres, qu'exact à suivre la politesse de nostre Langue." (*Nouveau Testament*, Godeau, 1668).¹⁷ C'est, encore une fois, que la traduction des Livres saints ne peut être comparée à celle d'autres ouvrages, ainsi que le rappelle Veron : "Nous pouvons donc estre plus libres és traductions des autres livres, pour les rendre plus elegantes, chaque langue ayant ses termes propres, mais il vaut mieux estre plus fidelle que poly en la traduction des Escritures saintes." (*Nouveau Testament*, Veron, 1647). Reste pourtant à savoir si ce manque de politesse dans les traductions de la Bible vient du fait que ceux qui l'ont rédigée étaient eux-mêmes des hommes simples, sans souci du bien écrire, ni connaissance de l'éloquence (quand bien même ils étaient inspirés par Dieu), ou bien si ce sont des traductions trop littérales qui font sonner comme basses et vulgaires des expressions, en leur langue d'origine, pourtant élégantes. C'est ainsi que pour Richard Simon "les Hebreux n'ont pas été des Ecrivains fort polis",¹⁸ alors que, pour un Bénédictin comme Jean Martianay, il faut résoudre la question des hébraïsmes afin "que les Prophetes qui sont si polis & si eloquens dans les sources, ne leur paroissent plus barbares dans les Traductions que nous en avons".¹⁹ Les deux types de remarques ne font en fait que développer un nouveau sentiment des langues et de leurs étrangetés réciproques : que l'on choisisse de se mouler sur le style de la langue originale, ou que l'on tente de l'adapter aux usages du français, la distance des langues et de leurs historicités propres, jusque dans les styles d'écriture qu'elles impliquent, paraît insurmontable : "il n'est pas possible de représenter parfaitement en nôtre langue le caractere des livres saints." (*Nouveau Testament*,

¹⁷ On voit semblable opposition structurer de façon paradoxale *L'art de prescher* de l'Abbé Pierre de Villiers : "Noble sans te guinder, naturel sans bassesse; / Tu dois sembler la fuïr trouver la Politesse; / Et dans un stile pur, où rien n'est affecté, / Conserver l'élégance & la simplicité. / Va te former ce stile en lisant l'Escriture : elle seule sçavante à peindre la Nature; / elle seule de l'Art la sçachant demêler, / Sçait & parler au cœur, & le faire parler." (*L'art de prescher*, Cologne, P. du Marteau, 1682, chant II – c'est moi qui souligne).

¹⁸ Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, op. cit.

¹⁹ Jean Martianay, *Traité methodique ou Maniere d'expliquer l'Escriture par le secours de trois Syntaxes, la Propre, la Figurée, & l'Harmonique*, Paris, Jean-Baptiste Cusson, 1704.

Simon, 1702) – et, par caractère, il faut entendre “style”, les deux sont encore synonymes. On voit, par exemple, Chiron, dans un ouvrage préparatoire à une nouvelle traduction, souligner que “S. Jérôme en a conservé un grand nombre [d’hébraïsmes] pour faire sentir le style des Auteurs sacrés jusque dans sa traduction”, et pourtant ne pas hésiter à choisir la solution opposée pour sa future traduction : “nous éviterons exactement la barbarie du stile qu’on rencontre souvent dans les autres. Car il est arrivé que sous prétexte de conserver les idiotismes du langage des Auteurs sacrés, on a affecté des tours de phrases & des expressions Hebraïques dont les Prophetes & les Evangelistes ne se seroient jamais servis, s’ils eussent parlé en nôtre langue.”²⁰ L’enjeu, bien sûr, est de rendre plus clair, plus accessible le texte original. Mais ce faisant, on prend le risque de substituer à des opacités volontaires des éclaircissements abusifs. Si, comme le souligne le Père Mauduit (oratorien proche des jansénistes), “le stile des Apôtres, & sur tout celui de Saint Paul, est plein d’hebraïsmes, qui y repandent par tout de grandes obscuritez”²¹, alors il peut être “dangereux en ces occasions-là de mettre dans le corps d’une traduction en la place de ces mot équivoques d’autres expressions plus claires, sous prétexte d’en ôter l’obscurité.” (*Nouveau Testament*, Simon, 1702).²²

La solution trouvée demeure bien impressionniste : il s’agit de se familiariser suffisamment avec l’écriture biblique pour être à même de juger lorsqu’il faut s’écarter de la littéralité ou au contraire la conserver absolument. C’est en ce sens qu’ils sont théologiens et stylisticiens. Dans la polémique autour de la traduction de Port-Royal, Arnauld et Le

²⁰ [Chiron], *Essais de Traduction ou Remarques sur les Versions Françaises du N. Testament*, Paris, Veuve Antoine Lambin, 1710, respectivement p. 141 et p. 14.

²¹ Michel Mauduit, *Analyse des Epitres de Saint Paul et des epitres canoniques*, Paris, L. Roulland, 1691, préface non paginée.

²² L’Abbé du Jarry l’énonce sous forme paradoxale : “il n’y auroit pas moins de temerité, que d’impossibilité à vouloir imiter parfaitement le stile des Auteurs Canoniques; mais il faut faire tous ses efforts pour en prendre le tour & la maniere, quand on explique les veritez qu’ils nous révèlent.” (Laurent Juillard, abbé du Jarry, *De la parole de Dieu, du stile de l’Ecriture-Sainte et de l’éloquence évangélique*, Paris, D. Thierry, 1684, p. 146.

Tellier se renvoient l'un à l'autre ce qui sonne à chaque fois comme une accusation péremptoire : les fautes des adversaires viennent de ce qu'ils sont dans "l'ignorance du stile de l'écriture".²³ Richard Simon ne cesse d'affirmer, dans son *Histoire critique du Vieux Testament*, qu'"un Traducteur de l'écriture (...) doit s'être exercé long-tems dans le style des Livres Sacrés, avant que de les traduire."²⁴ Et il se fait un plaisir d'accrocher au passage la traduction de Bouhours sous prétexte que celui-ci est plus à l'aise dans le style des écrivains de son temps : "n'ayant lû toute vostre vie que des Auteurs profanes, il n'est pas possible que vous ayez réussi dans une traduction de l'écriture, qui demande une tres longue étude du stile des Ecrivains Sacrés".²⁵ Pour Simon, il faut même garder parfois jusqu'à l'étrangeté des hébraïsmes afin d'"accoutumer peu-à-peu au stile de l'écriture ceux qui lisent ces versions" (*Nouveau Testament*, Simon, 1702).

Par rapport à "la difficulté qu'il y a d'exprimer dans les Langues de nôtre tems, des sentences extrêmement concises, & des manieres de parler figurées, & fort différentes des nôtres" (*Bible*, Ostervald, 1724), la seule parade consiste à se pénétrer lentement du style même de la Bible, de s'accoutumer à ses tournures et à ses expressions. Jean Le Clerc résume admirablement ces problèmes :

"Il n'est pas possible d'entendre un ancien Original, avec la même exactitude, que ceux qui l'ont écrit; (...) il faudroit que Dieu ressuscitât les Apôtres, il faudroit que Jesus-Christ lui-même descendît du Ciel; pour nous expliquer en nôtre Langue la parole de vie, & pour répondre aux questions que nous leur pourrions faire, lors que nous craindrons de ne pas bien entendre ce qu'ils nous diroient. Mais comme cela n'arrivera, qu'au dernier Jour, (...) j'ai donc

²³ Voir [Arnaud], *Nouvelle défense de la Traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons; contre le Livre de M. Mallet, Cologne, Symon Schouten, 1680, vol. II, p. 143-44; [P. Le Tellier], Observations sur la Nouvelle défense de la version Française du Nouveau Testament imprimée à Mons, Paris, Estienne Michallet, 1685, p. 22.*

²⁴ Richard Simon, *op. cit.*, p. 361.

²⁵ [Richard Simon], *Difficultez proposées au Reverend Pere Bouhours sur sa traduction Française des Quatre Evangelistes, Amsterdam, Adrian Braakman, 1697, p. 10.*

tâché, par la lecture perpetuelle des Originaux, & des meilleurs Interpretes, pendant longues années (*sic*), de me rendre le stile des Ecrivains Sacrez assez familier, pour pouvoir juger du veritable sens des passages, qui sont ambigus, & reduire les Hebraïsmes, & tout ce qu'il y a de particulier à des idées aussi nettes, qu'il me seroit possible" (*Nouveau Testament*, Le Clerc, 1703).

La question du style disparaît cependant des préoccupations théologiques au cours du XVIIIe siècle, au fur et à mesure que de nouvelles traductions de la Bible se font plus rares. Mesenguy en 1729, Barneville en 1735 et Le Gros en 1739 n'accordent plus aucune importance au problème du style, et la nouvelle édition de la version de David Martin en 1744 a supprimé de la préface les références au style qui y figuraient cinquante ans plus tôt. Tout se passe comme si la traduction du style de la parole divine ne soulevait plus d'enjeux théologiques majeurs, n'engageait plus une expérience propre de la vérité. Sans doute le style prend-il de plus en plus une valeur subjective et il devient, dès lors, difficile d'y référer un discours qui ne saurait être assigné à une seule voix. Mais surtout style et éloquence passent dans la trappe de la rhétorique que l'on considère désormais comme un obstacle à la production sincère et authentique de paroles vraies. Quand bien même le 'style de Dieu' avait en propre de transcender les catégories stylistiques de la rhétorique, il ne dépendait pas moins de ses critères. Comme l'a bien pressenti Spinoza : "Dieu n'a pas de style". Il parle le langage de chacun. Pendant un siècle et demi pourtant, la traduction aura révélé nombre d'enjeux autant linguistiques que théologiques, soulignant que la métaphysique ne se situe pas au-delà du langage, mais s'y distille comme dans l'alambic du style.

Source : L'histoire et les théories de la traduction, Les actes, 3, 4 et 5 octobre 1996, Genève, p. 159-174.

BIBLES CITÉES

- La sainte Bible contenant le Vieil & le Nouveau Testament..., trad. René Benoist, Paris, Gabriel Buon, 1568.
- La Bible qui est toute la sainte Esriture du vieil et du nouveau Testament; autrement L'Ancienne (sic) & la Nouvelle Alliance, le tout reveu & conféré sur les Textes Hebrieux & Grecs par les Pasteurs & Professeurs de l'Eglise de Geneve, Geneve, Matthieu Berjon, 1605 (reprend la version de Genève de 1588 quasi exactement).
- La sainte Bible, nouvelle traduction tres-elegante, tres-literale et tres-conforme à la Vulgaire du Pape Sixte V, reveuë & corrigée par le tres exprés commandement du Roy, trad. Jacques Corbin, Paris, Jean Guignard, 1643.
- Le nouveau Testament de nostre Seigneur Jesus-Christ, de la traduction des docteurs de Louvain, reveuë & corrigée si generalement, qu'elle est au vray une traduction nouvelle..., trad. François Veron, Paris, Theodore Pepingue & Estienne Marcroy, 1647.
- Le nouveau Testament de nostre Seigneur Jesus-Christ, trad. de Marolles, Paris, Sébastien Huré, 1649.
- La Bible qui est toute la sainte Esriture du vieil et du nouveau Testament. Autrement l'ancienne et la nouvelle Alliance. Le tout reveu & conferé sur les Textes Hebreux & Grecs, Charenton, Anthoine Cellier, 1652.
- Le Nouveau Testament de nostre seigneur Jesus-Christ, traduit sur l'ancienne edition latine corrigée par le commandement du Pape Sixte V..., trad. Amelote, Paris, François Muguet, 1666.
- Le Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jesus Christ, traduit en François selon l'edition

DU STYLE DE DIEU ET DE SA TRADUCTION

- Vulgate, avec les differences du Grec, trad. Le Maistre de Sacy, Mons, Gaspard Migeot, 1667.
- Version expliquée du Nouveau Testament de nostre seigneur Jesus-Christ, trad. Antoine Godeau, Paris, François Muguet, 1668.
 - La sainte Bible qui contient le vieux et le nouveau Testament. Edition nouvelle, faite sur la Version de Genève, reveuë & corrigée; enrichie, outre les anciennes Notes, de toutes celles de la Bible flamande, de la plus-part de celles de M. Diodati, & de beaucoup d'autres, trad. Samuel Des Marets et Henri Des Marets, Amsterdam, Louis & Daniel Elzevier, 1669.
 - Les Pseaumes de David traduits en François. Avec une Explication tirée des Saints Peres, & des Auteurs Ecclésiastiques, t. I, trad. Le Maistre de Sacy, Paris, Guillaume Desprez, 1689.
 - Le Nouveau Testament de nôtre seigneur Jesus-Christ, expliqué par des Notes courtes & claires sur la Version ordinaire des Eglises Réformées, trad. David Martin, Utrecht, François Halma, Guillaume van de Water, 1696.
 - Paraphrase courte ou traduction suivie des Pseaumes (sic) de David, avec des Argumens qui en donnent la veritable idée, trad. Polinier, Paris, Denis Mariette, 1697.
 - *Le nouveau Testament de notre Seigneur Jesus-Christ*, traduit en François selon la Vulgate, trad. Dominique Bouhours, Michel Le Tellier, Pierre Besnier, Paris, Louis Josse, 1697.
 - Le nouveau Testament de notre Seigneur Jesus-Christ, traduit en François selon la Vulgate, avec des courtes notes pour l'intelligence des endroits difficiles, trad. Le Maistre de

DU STYLE DE DIEU ET DE SA TRADUCTION

Sacy et al., Bruxelles, François Foppens, 1700.

- Le Nouveau Testament de notre Seigneur Jesus-Christ, trad. sur l'ancienne Edition latine, avec des remarques literales & critiques sur les principales difficultez, trad. Richard Simon, Trevoux, Estienne Ganeau, 1702.
- Le nouveau Testament de nôtre-seigneur Jesus-Christ, Traduit en François, selon la Vulgate, trad. Charles Huré, Paris, Jean de Nully, 1702.
- Le nouveau Testament de nôtre Seigneur Jesus-Christ, traduit sur l'original Grec, par Jean Le Clerc, Amsterdam, 1703.
- La sainte Bible qui contient le Vieux et le Nouveau Testament..., par David Martin, Amsterdam, Henry Desbordes, 1707.
- Le nouveau Testament de notre Seigneur Jesus-Christ, nouvellement traduit en François selon la Vulgate, par Matthieu de Barneville, Paris, Philippe-Nicolas Lottin, 1719.
- La sainte Bible qui contient le vieux et le nouveau Testament, c'est à dire l'ancienne et la nouvelle Alliance, trad. J. F. Ostervald (rev. ed. Genève), Amsterdam, Jean Frederic Bernard, 1724.
- Le Nouveau Testament de notre seigneur Jesus-Christ, traduit en François, avec des notes litterales pour en faciliter l'intelligence, trad. F.-P. Mesenguy, Paris, Philippe-Nicolas Lottin et Jean Desaint, 1729.
- Le Nouveau Testament de notre seigneur Jesus-Christ, traduit selon la Vulgate, enrichi d'amples Concordances ou Citations de l'Ecriture, trad. M. de Barneville, nlle éd., Paris, Jean-Baptiste Lamesle, 1735.

DU STYLE DE DIEU ET DE SA TRADUCTION

- La sainte Bible, Traduite sur les Textes originaux, avec les differences de la Vulgate, trad. Nicolas Le Gros, Cologne, 1739.
- La sainte Bible, qui contient le Vieux et le Nouveau Testament, revue sur les originaux, et retouchée dans le langage; avec des parallèles et des sommaires, trad. David Martin, nle éd., Basle, Jean Rodolphe, 1744.

Source : *L'histoire et les théories de la traduction*, Actes du colloque tenu à l'Université de Genève, les 3, 4 et 5 octobre 1996, Genève, ETI / ASTTI, p. 159-174.